

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tabagisme Question écrite n° 70985

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'aide au sevrage tabagique. Afin d'encourager la diminution de la consommation de tabac, le Gouvernement accorde cette aide au sevrage tabagique d'une valeur de 50 euros. Accordée aux 20-25 ans, l'aide de 150 euros serait prochainement élargie au bénéfice des 20-30 ans, des bénéficiaires de la CMU et des patients atteints d'un cancer. Elle lui demande d'indiquer sur quel budget cette aide va être inscrite et de préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur: Mme Isabelle Le Callennec

Circonscription: Ille-et-Vilaine (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 70985

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 décembre 2014, page 10153

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)